



Rapport d'activité de GEMME-France 26 juin 2015

GEMME a été créé, le 19 décembre 2003, et la section française, GEMME-France, le 21 mai 2009. Depuis cette date, le dynamisme de notre section est à souligner.

- COLLOQUES

À la suite des premières assises internationales qui se sont tenues à Paris les 16 et 17 octobre 2009, à l'initiative de Gemme, un réseau international des acteurs de la médiation a été créé, comprenant des personnalités du monde judiciaire des 5 continents.

Fort de ce succès, Gemme-France organise depuis 2009, tous les ans, les Assises internationales de la médiation judiciaire : Après Fort-de-France, du 16 au 19 novembre 2011, Aix-en-Provence du 4 au 7 juillet 2012, puis du 4 au 6 juillet 2013, Biarritz du 3 au 5 juillet 2014 et connurent un franc succès avec la participation de 180 personnalités.

Les 6èmes assises internationales se tiendront du 1^{er} au 4 juillet 2015 au CUM à Nice. Des intervenants venus du Canada, des Etats-Unis, d'Australie, du Maroc et des pays d'Europe donneront à ces assises un caractère international. Ces assises seront cofinancées par la Commission européenne dans le cadre d'un programme européen « Mediation meets Judges » avec Eurochambres et ont obtenu le haut patronage de Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux.

Gemme-France a été l'organisateur de l'événement qui a eu lieu, à Paris, à la cour d'appel et à la Cour de cassation, les 5 et 6 juin 2014 pour fêter les 10 ans de la création de Gemme (19 décembre 2003).

Notre vice-président, Jacques Duplat, a pris, pour la réussite de ce colloque, de nombreux contacts avec la Chancellerie, et notamment avec Marie Caroline Céleron, membre du Réseau judiciaire européen, pour contacter les représentants du Réseau judiciaire européen, ce qui nous a permis d'inviter 2 juges pour chaque Etat de l'Union européenne.

GEMME-France a été à l'initiative et partenaire d'un grand colloque national sur la médiation administrative qui s'est déroulé sous l'égide du Conseil d'Etat à Paris le 17 juin 2015. Plusieurs intervenants de GEMME étaient présents (Gilbert Cousteaux, Stéphane Wegner, Pierre Guerder, Béatrice Brenneur pour la France et Peter Osten pour l'Allemagne)

= SESSIONS DE FORMATION

Une équipe de Gemme-France a animé deux sessions de formation les 1^{er} et 2 juillet 2014 à Biarritz ; l'une avait pour but d'initier les magistrats et autres acteurs de la médiation aux techniques de communication, de leur donner les outils susceptibles d'entraîner l'adhésion à la décision, de concilier ou de proposer la médiation, l'autre s'adressait à un public confirmé qui souhaitait se perfectionner. Ces sessions de formation ont réuni une quarantaine de personnes.

Elles étaient organisées par la Conférence internationale de la médiation pour la justice (CIMJ-ICOMEJ) avec la participation active de GEMME-France.

Des formateurs de pointe sont venus du Canada et de diverses régions de France pour animer ces deux jours de formation.

En 2015, des ateliers préparatoires au colloque international sont prévus à Nice du 1^{er} au 2

juillet. Ils seront animés par des formateurs de renom venus du Canada, d'Australie, des Etats-Unis, de Suisse et de France. Gemme-France est partenaire de ces formations organisées par la CIMJ.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Un groupe de travail sur l'e-mediation et médiation en ligne, animé par Marie-Françoise le Tallec, JAF au TGI de Pontoise et experte auprès de l'ONU, devrait se réunir prochainement.

VISITES ET REUNION

Une équipe de GEMME-France constituée de Fabrice VERT, Linda BENRAÏS et Jacques DUPLAT, a été reçue par le Premier président de la Cour de cassation, M. Louvel. Ce dernier a compris l'importance de notre association et sa représentativité et a émis le vœu que GEMME prenne toute sa place auprès des juges qui œuvrent pour la médiation et soit le « fer de lance » de la médiation.

Une visite à Mme Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a eu lieu le 8 juin 2015. Elle a eu pour but la présentation de GEMME à Mme Taubira et des dispositions pour développer la médiation (création de chambres de médiation dans 3 cours d'appel pilotes, formation des magistrats à l'ENM, création d'un observatoire de la médiation sous l'égide de GEMME, rôle de GEMME dans la coordination des magistrats coordinateurs des médiateurs. Mais c'est surtout la médiation pénale qui a retenu l'attention de la ministre).

LES AVIS de GEMME-France

Gemme-France est un interlocuteur auprès des institutions gouvernementales.

GEMME-France a organisé un groupe de travail autour de la réforme de la Justice du XXIème siècle et a été entendu par les services de la Chancellerie et par ceux de l'Inspection générale. La section française de GEMME a émis des avis.

GEMME-France a par ailleurs été entendue plus de 2 heures par le Conseiller de M. Macron, Ministre de l'économie et des Finances. Il a été demandé à notre association d'écrire et de présenter des amendements à la loi « Macron » sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes.

Un des amendements concernant cette loi a été adopté. Il s'agit celui permettant aux conseillers prud'hommes agissant dans le cadre de leur mission de conciliation de **s'affranchir du principe du contradictoire pour entendre séparément les parties et de respecter la confidentialité** de ce qui se dit devant eux.

EDITIONS DES TRAVAUX ET ARTICLES DES MEMBRES DE GEMME

Les Editions l'Harmattan ont proposé aux membres de Gemme de publier leurs travaux, articles, livres ou autres ouvrages en coédition « Gemme-L'Harmattan ».

Une bibliothèque « Gemme » a ainsi été créée pour publier deux types d'ouvrages : les actes des colloques et les écrits des membres de Gemme sur la médiation ou la conciliation (livres ou articles). La Belgique avec Eric Battistoni et la Roumanie avec Dragos Calin ont pu publier les livres dont ils ont dirigé les travaux à l'Harmattan.

- GEMME-France a déjà publié, en janvier 2012, **le guide pratique de la médiation et de la conciliation** aux éditions l'Harmattan.

GEMME-France a également publié aux éditions l'Harmattan deux autres livres en 2013 et 1 en mai 2014 :

- **Conciliation et médiation prud'homales**
- **Conciliation et médiation commerciales, sous la direction de Béatrice Blohorn-Brenneur**

- **Le médiateur professionnel en action et en mots, sous la direction de Michèle Lenoble, Eric Battistoni et Fédérica Oudin.**

Les deux premiers livres reprennent les interventions faites sur ces thèmes (prud'hommes et commerce) aux colloques de Fort-de-France, Paris et Aix-en-Provence. Le troisième pourra ouvrir le chemin du futur lexique de la médiation.

Une équipe de GEMME-France a œuvré à la conception du livre sur les actes du colloque de Gemme des 5 et 6 juin 2014 intitulé : « **La médiation, un chemin de paix pour la justice en Europe, GEMME, 10 ans déjà !** ». **Ce livre est paru en mai 2015.**

Ce livre, dirigé par Dragos Calin et Béatrice Brenneur a vu le jour grâce au travail du Comité de relecture animé par Bertrand Delcourt.

Deux autres livres devraient paraître dans les mois prochains :

- Conciliation et médiation administrative

- Médiation pénale

L'accent va, en effet, être mis, en 2015, **sur la médiation administrative.**

RAYONNEMENT DE GEMME-France

Cette année, c'est le Brésil qui nous invite à un colloque deuxième semestre 2015. Notre collègue, Jean-Luc Pierre est invité à représenter notre association.

- Notre association est enfin un des principaux partenaires du **séminaire international de Jérusalem qui se tiendra du 8 au 10 novembre 2015 sur le thème « Jérusalem est-elle une ville de médiations ? »**. Une précédente date fixée en novembre 2014 avait dû être repoussée en raison des troubles politiques. Des experts et personnalités qui oeuvrent pour la médiation sont attendus. Ce séminaire devrait être suivi d'un colloque international à Jérusalem en 2016 ou en 2017.

MEMBRES DE GEMME-France

GEMME-France comprenait en 2014 une centaine de membre (76 magistrats et 24 membres associés), à jour de leur cotisation. Elle compte aussi de nombreux sympathisants.